



**Demain, la région aura  
besoin de jeunes créatifs et  
audacieux pour rebondir !**



**En 2021, faites confiance à EPA !  
Versez-nous votre taxe d'apprentissage !**

EPA Hauts-de-France est une association loi 1901 dont la mission est de révéler et accompagner l'audace et la créativité des jeunes pour leur donner **l'envie d'entreprendre** et les capacités pour le faire.

Notre rêve, porté par nos bénévoles et l'équipe salariée, est de faire des Hauts-de-France la première région entreprenante d'Europe !

Au quotidien, EPA Hauts-de-France propose aux enseignants, aux entrepreneurs et aux élus locaux d'accompagner des jeunes dans la **création d'expériences entrepreneuriales**.

Création de poufs à partir de pneus recyclés, escape game au sein d'un collège, fabrication d'un semainier pour aider les enfants à prendre leurs médicaments, production de trousse cosmétiques : autant d'idées que nos mini-entrepreneurs font émerger et vivre pendant une année scolaire !



## Chiffres clés



**10 000** jeunes sensibilisés chaque année

**30%** des établissements scolaires sont impliqués dans un programme



**600** enseignants engagés aux côtés de EPA Hauts-de-France

**500** entrepreneurs et collaborateurs bénévoles



Depuis 17 ans, nous militons pour que l'apprentissage de l'entrepreneuriat devienne une norme à l'école. Ainsi, nous mettons tout en œuvre pour que chaque établissement scolaire de la région s'engage à nos côtés et donne la possibilité à chaque jeune de vivre cette expérience pendant sa scolarité.

Grâce à votre taxe d'apprentissage, nous intervenons auprès des jeunes de tous les horizons : collèges, lycées, REP ou non, zones rurales et zones urbaines. Avec 130 €, nous permettons à un jeune de vivre une expérience entrepreneuriale à l'école .

En nous soutenant, vous permettez à plus de **10 000 jeunes de la région de :**

- découvrir leur environnement économique
- construire leur projet professionnel et personnel
- révéler leurs talents



*« Donnez à EPA au niveau de la taxe d'apprentissage, c'est un partenariat fort et structurant. Dès que l'on prend ne serait-ce qu'une demi-journée pour s'investir sur ce type de projet, je vous assure que l'on devient accro et que l'on ne revient pas en arrière. Il faut s'ouvrir sur l'autre. »*

*Charles - Service Ressources Humaines de Ceetrus*

**Besoin de le voir pour y croire ?**

**Venez rencontrer les jeunes sur nos événements digitaux ou rendez-vous sur les réseaux sociaux**



# Comment nous soutenir ?

TAXE D'APPRENTISSAGE 2021  
0,68% de la masse salariale annuelle brute



FINANCEMENT DE L'APPRENTISSAGE  
87%



SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE  
13%



## A NOTER :

Cette année, nous sommes habilités à percevoir la totalité de votre solde de taxe d'apprentissage (la fraction correspondant aux 13%).

**Etape 1 :** Pour nous soutenir, complétez le bordereau de versement disponible [ICI](#).

**Etape 2 :** Adressez votre versement à EPA Hauts-de-France.

### Par virement

Banque : CIC Nord-Ouest  
IBAN : FR76 3002 7174 1100 0200 6110 159  
BIC : CMCIFRPP

### Par chèque

EPA Hauts-de-France  
7 place Lisfranc  
59700 Marcq-en-Baroeul

## Une question ? Un besoin ?

### Votre contact

**Marie Bardaille**

Responsable des partenariats

m.bardaille@epa-hauts-de-france.fr / 06 25 52 24 05

